



LUTTES  
SOLIDARITES  
TRAVAIL



P705187



PB-PP B-01297  
BELGIE(N)-BELGIQUE

BUREAU  
DE  
DEPÔT :  
5000  
NAMUR

ED- RESP. : ANDREE DEFAUX, RUE PEPIN, 64, 5000 NAMUR. PRIX : 1€. MENSUEL. N°379 Février 2021



## SOMMAIRE

- P.2/3 *FEDERATION* –  
**UN MOYEN STRUCTUREL  
POUR LA SOLIDARITE :**  
**LA FISCALITE**  
Présentation de notre  
investissement dans une  
démarche de concertations  
avec le Service
- P.4/5 *NAMUR* –  
**ENFERME**  
Témoignage
- P.5 *FEDERATION* –  
**JAIJAGAT**  
Une visée à long terme
- P.6 *FEDERATION* –  
**NOS DROITS**  
Le Covid 19 et les CPAS
- P.7 *NAMUR* –  
**HORS CADRE**  
Peuple de bois
- P.8 *FEDERATION* –  
**CA SE PASSE**

## EDITORIAL

### UNE VISEE A LONG TERME

L'injustice des situations vécues par grand nombre d'entre nous est une réalité. Elle est criante, évidente, intolérable. Et pourtant elle existe toujours.

Nos combats collectifs, nos revendications, nos analyses sont aussi des évidences : les inégalités financières (abordée dans ce journal par l'analyse de l'impôt), le mal logement, la « transparence » des plus pauvres, l'exploitation de l'homme et de la nature sont aussi des injustices criantes, des évidences. Et pourtant, plutôt que de se réduire, elles augmentent ! Louis nous interpelle souvent à ce sujet, et il a raison. Comment, face à de telles injustices évidentes, les gouvernements successifs ne réduisent pas ces inégalités. Pourquoi certains services sensés nous aider nous considèrent toujours comme des moins que rien ?

Il y a de quoi désespérer. Mais on le refuse !

Il y a d'abord toutes ces solidarités, au quotidien, pour se loger, pour se nourrir, ces petites victoires qu'on obtient lorsque la famille est réunie après une longue procédure en justice, ces échanges que l'on a, entre nous ou avec des « professionnels » ou encore avec des femmes et hommes politiques qui amènent parfois des changements de lois pour plus de justice.... Et puis, il y a l'avenir, le nôtre et celui de nos enfants, les changements pour demain.

Dans ce journal, un autre article est intitulé « jai jagat : une visée à long terme ». C'est cette visée à long terme qui redonne sens à nos luttes, nos rassemblements, nos solidarités, lorsque le quotidien nous montre le contraire.

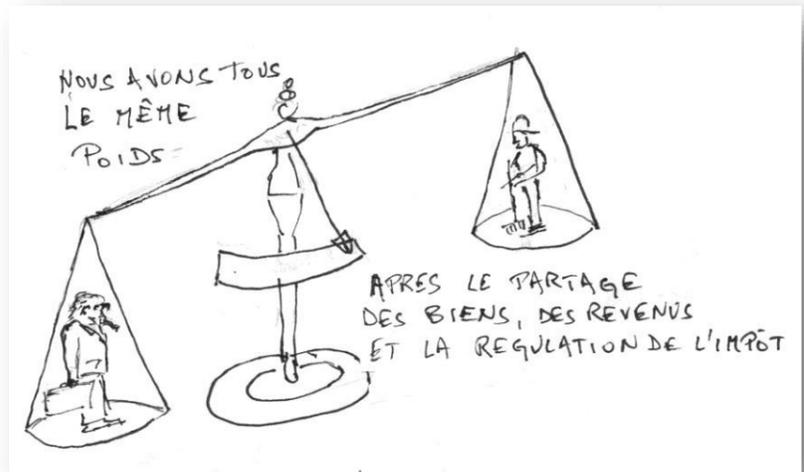
Jacques Fourneau

Que celui ou celle qui sait lire,  
lise et PARTAGE ce JOURNAL avec celui ou celle  
qui n'a pas pu apprendre à LIRE.

**FEDERATION**

**UN MOYEN STRUCTUREL POUR LA SOLIDARITE : LA FISCALITE**

*DANS LE JOURNAL DU MOIS DE JANVIER, UNE PETITE INTRODUCTION PRESENTAIT NOTRE INVESTISSEMENT DANS UNE DEMARCHE DE CONCERTATIONS INITIEE DANS LE CADRE DU SERVICE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE.*



**LA FISCALITE, UN OUTIL DE SOLIDARITE**

Nous apportons le point de vue construit collectivement à LST sur la fiscalité comme outil de solidarité. Ce petit détour se propose comme une étape supplémentaire de présentation de notre analyse.

L'actualité de ces premiers jours de 2021 qui évoque, dans la presse, l'augmentation du nombre de millionnaires et de milliardaires en Belgique comme une chance, oblige à une attention et à une mobilisation solidaire plus grande, pour protéger l'égalité qui se fragilise dans le pays, avec un risque accru d'explosion de la grande pauvreté.

Une première attention vise à bien séparer les deux structures importantes actives dans notre pays : la sécurité sociale et l'impôt.

**LA SECURITE SOCIALE**

La sécurité sociale est financée par des cotisations et gérée par les travailleurs via les organisations syndicales, les employeurs et l'Etat. L'objectif est de garantir un salaire solidaire de remplacement pour la sécurité d'existence, quand il n'est plus assuré par l'emploi, soit en cas de chômage, de maladie, de vieillesse... ; et puis, remboursement des frais de santé, un soutien pour les familles par les allocations familiales ou encore, les congés payés.

C'est un outil structurel précieux de solidarité, trop peu étendu au niveau du monde, et très récent dans l'histoire de notre pays. Il est né de l'initiative de travailleurs qui ont suscité des caisses de solidarité mutuelle. Nous revendiquons, depuis le RGP, en 1994, un élargissement de l'accès au droit à la

sécurité sociale ; or nous constatons, au contraire, un recul progressif.

**LA FISCALITE**

La fiscalité est gérée par l'Etat, et se finance par des taxations sur les revenus du travail, sur la consommation, sur l'héritage, sur les propriétés immobilières, ... Et de façon beaucoup plus limitée sur les revenus du capital et du foncier. Pour être précis, il conviendrait d'allonger lourdement la liste, et ce n'est pas utile pour comprendre notre réflexion.

Ce qui importe, c'est de se rappeler l'intérêt incontournable, en termes de solidarité, que représente cet outil structurel. Il finance le fonctionnement de l'Etat, mais aussi tous les services publics dont nous pouvons profiter dans les domaines aussi différents que l'enseignement, le logement, la santé, la protection des droits et la justice, les transports, la culture, l'emploi, ...

Et, d'autre part, l'assistance pour ceux qui échappent à la sécurité sociale pour couvrir l'accès défini comme minimum à la sécurité d'existence. Il s'agit essentiellement du RIS et du CPAS, de la Grapa, de revenus liés au handicap, et de diverses aides sociales. Certaines situations, de catastrophes ou de pandémie, par exemple le covid 19, génèrent ponctuellement des décisions de solidarités particulières.

**OBJECTIF PRIORITAIRE : L'EGALITE DE TOUS**

Le rôle essentiel d'un état démocratique, est de garantir les mêmes droits à chacun, et donc une égalité, la plus juste possible, dans le partage des

biens et des richesses produites du pays. C'est une avancée qu'il convient de ne pas brader, dans un combat fort inégal dans lequel certains intérêts entrent en concurrence.

Dans l'histoire, l'impôt était un outil au service du pouvoir qui servait essentiellement à pomper le maximum dans le pain des pauvres, pour assurer un confort, des dépenses somptuaires et luxueuses, ou toutes sortes d'ambitions de pouvoir à quelques-uns. Le danger de recul est toujours actuel ; le modèle est encore actif dans une quantité de pays. Le passage du président Trump témoigne clairement de ce type d'évolution en action.

Pour protéger et garantir un maximum d'égalité envers les citoyens, il est évident que la participation de chacun doit être calculée d'une part sur l'importance de ses revenus, d'autre part sur la composition de sa famille. On parle de proportionnalité par rapport aux revenus, et d'équité par rapport aux charges familiales.

Depuis quelques années, en Belgique, l'équité permet un remboursement d'impôts négatifs, pour les personnes qui ont une charge de famille importante, et des revenus limités. Il reste, cependant, de nombreuses questions par rapport à la proportionnalité.

**L'IMPOT : OUTIL D'INEGALITE**

D'abord, l'impôt est important sur les petits et les moyens salaires, et est limité rapidement pour les plus importants.

## FEDERATION

Un travailleur qui gagne un peu plus de 1.105<sup>€</sup> par mois, atteint le maximum de la première tranche qui est fixée de 0 à 13.250€, et, sera soumis à un impôt de 25% après déduction de la partie exemptée. Or, le seuil de pauvreté, en Belgique, est fixé à 13.377 € pour un isolé<sup>1</sup>. Et, dès qu'on gagne plus que 40.480€<sup>2</sup>, soit la tranche imposée à 50% des revenus, on est au seuil maximum.

Or, on sait que des salaires beaucoup plus importants sont concernés. L'histoire récente témoigne de la volonté de diminuer la part de solidarité des plus riches. Monsieur Reynders lorsqu'il était Ministre des finances a supprimé la tranche de 55% en 2002 ; et le gouvernement Martens-Gol, la tranche de 62,5%, en 1980.<sup>3</sup>

Il convient encore de situer, dans notre réflexion, les parts de salaires qui échappent à l'impôt par divers processus, tels que les chèques repas ou les voitures de société ou encore, les épargnes pension, pensions complémentaires... Ce sont de moyens d'éviter l'impôt qui ne sont pas souhaitables, en termes de justice fiscale, et qui sont peu accessibles aux travailleurs les plus pauvres.

### LE MÊME IMPÔT POUR TOUS LES REVENUS DU TRAVAIL ?

Les revenus du travail se divisent en salaires pour les travailleurs, en bénéfices pour les entreprises et en rentes pour les investissements. Et les calculs ne sont pas du tout proportionnés de la même manière pour l'impôt par rapport à ces revenus.

Dans une publication du Moc, on peut lire que « les chiffres parlent d'eux-mêmes. Le taux d'imposition effectif moyen des entreprises est passé de 19,9% en 2001 à 11,8% en 2009. Le moins qu'on puisse dire est qu'on est largement en dessous du taux d'imposition légal, qui est de 33,99% ».

Quant aux rentes, dans un article, en novembre 2020 dans le journal l'Echo, « le capital ne subit aucun impôt et les plus-values sont exonérées de taxe.

Seuls les dividendes sont frappés d'un précompte mobilier, qui s'élève en principe à 30%. Sans oublier la taxe sur les opérations de bourse. Il existe cependant des mécanismes qui permettent d'alléger quelque peu la facture fiscale<sup>4</sup>. Marco Van Hees publiait, déjà en 2007, une étude qui dénonce que les holdings d'Albert Frère (plus de 6,9 milliards d'Euros en 2020)<sup>5</sup> payent moins d'impôts que sa concierge.<sup>6</sup>

### UNE TAXE SUR LA CONSOMMATION

On ne peut pas terminer ce tour d'horizon sans évoquer, même trop rapidement, la taxe qui est seulement proportionnée à la dépense liée à l'achat d'un bien ou d'un service, et qui ne tient pas compte du revenu ou de la richesse de la personne qui doit la payer : la taxe sur la consommation, essentiellement, la TVA. Quel que soit l'acheteur, cet impôt est seulement déterminé par le produit ou service acheté. Elle est, évidemment, la moins proportionnelle quant aux revenus ou aux richesses du consommateur, et elle est de plus en plus favorisée par une part des décideurs, pour donner l'impression qu'on protège les salaires.

Mais, plus fondamentalement, en cumulant les impôts directs (directement payés à l'Etat) et les impôts indirects (par exemple la TVA sur la consommation), les pauvres participent plus à l'impôt que les riches, en proportion de leurs revenus respectifs (on appelle ça impôt régressif).

Par ailleurs, quantité de processus légaux permettent aux plus riches d'échapper à l'impôt juste. Oxfam nous partage des informations intéressantes<sup>7</sup> :

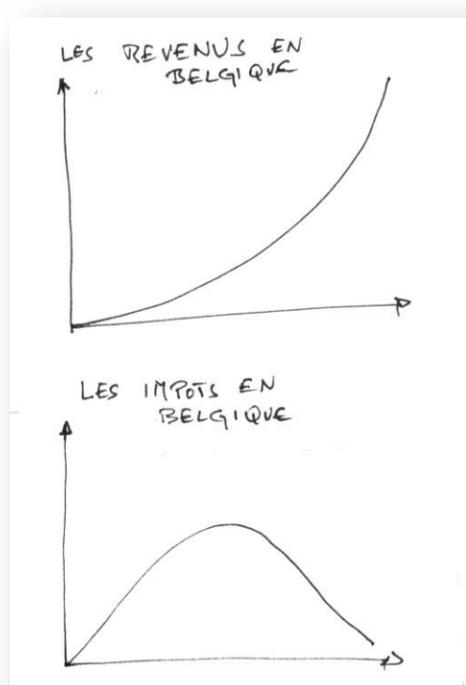
- Les très grandes fortunes se déroberaient à leurs responsabilités fiscales à hauteur de 30%,

- Pour chaque dollar de recette fiscale, seulement 4 centimes proviennent des impôts sur la fortune.

### UN SALAIRE MAXIMUM !

Pour clore cette introduction, il nous reste encore à dénoncer l'écart explosif entre les petits et les gros salaires. On ne peut pas évoquer une égalité par redistribution des revenus via l'impôt, sans questionner une « prédistribution<sup>8</sup> », en régulant le salaire maximal, et la part du bénéfice des entreprises qui est attribuée au capital, et donc enlevée aux salaires. En fait, la Région wallonne a introduit quelque chose qui ressemble à cette orientation pour les employés des organismes publics, mais le chemin vers une égalité réelle reste très long.

L'équipe d'Andenne



- [1.https://socialsecurity.belgium.be/fr/octroi-des-droits-sociaux/la-lutte-contre-la-pauvrete-en-belgique-en-6-questions](https://socialsecurity.belgium.be/fr/octroi-des-droits-sociaux/la-lutte-contre-la-pauvrete-en-belgique-en-6-questions).
- [2.https://taxworld.wolterskluwer.be/fr/nouvelles/l-edito/le-fisc-publie-les-montants-indexes-en-matiere-d-impots-sur-les-revenus-pour-l-ei-2020/#](https://taxworld.wolterskluwer.be/fr/nouvelles/l-edito/le-fisc-publie-les-montants-indexes-en-matiere-d-impots-sur-les-revenus-pour-l-ei-2020/#)
- Une fiscalité équitable ? in ciep\_camp\_ipp\_a3-1.pdf.
- [4.https://www.lecho.be/monargent/impots/epargne-et-investissements/comment-sont-taxes-les-investisseurs-en-actions/10198636.html](https://www.lecho.be/monargent/impots/epargne-et-investissements/comment-sont-taxes-les-investisseurs-en-actions/10198636.html)
- [5.https://trends.levif.be/economie/entreprises/le-nouveau-classement-des-belges-les-plus-riches](https://trends.levif.be/economie/entreprises/le-nouveau-classement-des-belges-les-plus-riches)
- [6.http://www.frerealbert.be/fortunes/albert-frere/les-holdings-dalbert-frere-payent-moins-dimpots-que-sa-concierge/](http://www.frerealbert.be/fortunes/albert-frere/les-holdings-dalbert-frere-payent-moins-dimpots-que-sa-concierge/).
- [7.https://www.oxfam.org/fr/cinq-faits-choquants-sur-les-inegalites-extremes-aidez-nous-redistribuer-les-cartes](https://www.oxfam.org/fr/cinq-faits-choquants-sur-les-inegalites-extremes-aidez-nous-redistribuer-les-cartes).
- Voir Joseph E. STGLITZ, Prix Nobel d'économie, « *Peuple, Pouvoir et profits* », *Le capitalisme à l'heure de l'exaspération sociale, Les liens qui libèrent*, 2019, page 242.

**NAMUR**

**ENFERMÉ**

« PRISONWALK 1 » EST UNE BALADE AUDIOVISUELLE, ORGANISEE DANS LE CADRE DES JOURNEES NATIONALES DE LA PRISON. A NAMUR, ELLE PASSE PAR LST  
LOGAN A ETE EN PRISON, IL NOUS EN PARLE.

La prison c'est vieux, c'est sale. Là où j'ai été. D'ailleurs, ils sont en train de rénover. Mais à eux, à l'Etat, ça ne les dérange pas. Pourtant, ils viennent voir, les avocats, les magistrats, les responsables ... ça ne les dérange pas. C'est l'impression qu'on en a, de l'intérieur.

**DEBROUILLE ET GALERE**

Quand on rentre, on est déshabillé, ils nous fouillent au complet, puis on est tous habillés les mêmes, à l'ancien temps... une tenue de prisonnier... On se tait et on fait ce qu'on nous dit. Le truc qu'on vous répète le plus, c'est « on n'est pas à l'hôtel ici ». Vous avez un papier à lettre par semaine et le reste on doit acheter. Alors qu'on n'a pas l'argent. Pour les vêtements, si tu n'as pas d'argent, tu ne peux pas les laver. Tu laves à la main. C'est la débrouille. Pour ceux qui n'ont pas de famille, qui n'ont rien, c'est la galère.

Il donne aussi un genre de CPAS. 51 euros par mois. De ça, il faut déjà retirer pour la télé et le frigo. Il te reste 35 euros si tu veux t'acheter du tabac, téléphoner, envoyer des lettres... une bouteille de coca, acheter du shampoing, du gel douche, dentifrice... Les plus pauvres, ils doivent se démerder.

Et si quelqu'un a le malheur de t'envoyer même 20 euros, c'est déduit de tes 51 euros.

**PEU DE CONTACTS**

Ce qui est difficile, c'est la distance avec les gens. Entre prisonniers, on ne se voit pas beaucoup, deux heures par jour. Le reste, les gens crient à la fenêtre. C'est le moyen de communication.

**ENTRE DES MURS**

Le plus difficile, c'est d'être enfermé. Etre enfermé toute la journée dans un endroit très petit. Avec la télé, un livre ou un jeu de société. C'est tout. Y'a rien d'autre à faire. Enfermé. Enfermé.

Y'a l'église, la mosquée, les trucs religieux, sinon, y'a pas de groupe pour parler. Un groupe où les prisonniers peuvent parler entre eux, j'ai pas vu ça. C'est comme ils disent « c'est pas l'hôtel ici ». Ca, je l'ai entendu « t'es pas à l'hôtel ».



« Lion en cage » Francine Pierlet – atelier Peinture CEC Namur

En prison, certains ont la visite de leur famille. Mais ceux qui n'ont pas de famille, sont vraiment enfermés. La famille, c'est le lien de dehors.

« POUR TOUS, C'EST LA DEBROUILLE.  
POUR LES PLUS PAUVRES,  
C'EST LA GALERE ».

**ET APRES ?**

La première impression quand tu sors, c'est que tout est grand. Tout paraît grand. Vous êtes toujours enfermé, c'est toujours des petits endroits, confinés, entre des murs. Un mur. Un mur. Toujours des murs. Dehors, c'est grand. La première impression, c'est qu'il n'y a pas de murs, tu peux voir plus loin.

Ils nous enferment, ok. Mais ça sert à quoi ? A part être enfermé, qu'est-ce qu'on fait ? Si quelqu'un fait des conneries, c'est pas en le foutant dans la prison sans rien, sans aucun suivi et puis du jour au lendemain, c'est « va dehors ». Et puis quoi ? Tu es dehors de la prison avec ton petit sac et démerde toi.

**SORTIR... ET REVENIR**

Enfermé, tu ne réfléchis pas à ta vie, t'es dans un trou avec une télé, tu vas réfléchir à quoi ? tu attends juste de sortir. La prison, c'est pour te dissuader de ne plus faire de conneries. Peut-être que ça marche mais, comme ils disent, là-bas, dans 80°/° des cas, ça marche pas puisque les gens reviennent. Parce qu'après la prison, ils sont encore livrés

à eux-mêmes, ils n'ont plus rien, pas un sou, ils sont dehors. Y'en a qui rentrent le jour-même. Ils se font prendre parce qu'ils n'ont pas d'argent, il fait froid, pas de quoi se loger. Ça ne fait pas plaisir de retourner en prison, mais quelqu'un sans famille, du jour au lendemain, tu sors, ton petit sac, mais pas d'argent, ils ne te donnent pas à manger, ils ne te disent pas « y'a une place là-bas pour dormir », t'es devant la prison et tu te dis « je fais quoi maintenant ? ». Démerde-toi. Tu te sens con. Tu reviens de toi-même. C'est le système qui le veut comme ça.

**LE SYSTEME QUI FAIT ÇA**

Le pire dans la prison, c'est ça : qu'on te laisse comme ça. C'est la pente quasi insurmontable qui t'attend si tu n'as rien. C'est vraiment le système qui est mal fait. Pour moi, le pire, c'est ça : les gens qu'on tape comme ça dehors. C'est normal d'être puni parce que tu as fait des conneries. La punition est juste mais c'est l'après. Moi, j'ai eu de la chance, j'ai des amis. Mais ceux qui n'ont personne ?

Quand tu sors, tu dois te débrouiller. Il faut aller voir un agent de probation, il faut faire ci et ça. Mais il y a des gens qui ne savent pas. Faire tous ces papiers, aller à gauche à droite, y'en a qui ne peuvent pas. Alors c'est retour prison. Je pense à ceux qui viennent de la rue, qui n'ont déjà rien en prison, ils n'ont encore plus rien en sortant.

« QUAND IL N'Y A PAS DE MURS,  
TU PEUX VOIR PLUS LOIN »

## NAMUR

### ENFERMÉ (SUITE)

C'est comme la société. Si tu as les moyens, tu t'en sors. Sauf que là, ils devraient se douter que s'ils tapent des gens comme ça dehors, après un séjour en prison, ils ne vont pas trouver quelque chose en claquant des doigts. Ils construisent des prisons un peu partout, pourquoi pas des centres qui aident? Y'en a qui veulent s'en sortir. Une bonne partie. Mais qui ne peuvent pas, parce qu'ils n'ont pas les aides pour s'en sortir. P., un ami à moi, il a été mis en prison parce qu'il n'avait pas d'adresse. Je ne trouve pas ça normal. Les bêtises qu'il a faites ne menaient pas à la prison, mais le procureur a dit : « Monsieur, vous n'avez pas d'adresse, vous allez faire un petit tour en prison ».

C'est grave. Enfermé parce que tu n'as pas d'adresse. Où est la logique ? la bêtise est la même que tu aies une adresse ou pas ! il ne devait pas aller en prison. Le problème est ailleurs ! On en revient souvent au problème d'argent et de logement. J'avais expliqué au magistrat que j'étais sans logement et sans argent et il m'a dit « monsieur, vous savez que ça existe du travail ? ».

*«ENFERME PARCE QUE TU N'AS PAS D'ADRESSE. C'EST GRAVE !»*

Ils ne comprennent pas qu'il y a des gens qui sont de la misère et qui cherchent à s'en sortir.

Pour eux, il y a toujours une solution : Tu es jeune, tu sais travailler et il y a du travail partout ! Parce que eux, ils ont toujours eu ces facilités. Mais nous ? Je voudrais envoyer un message pour les politiques! Y'a des possibles, au lieu d'envoyer en prison. Et pour ne pas y retourner.

Logan Dhenin

1)« Prisonwalk » est une promenade de sensibilisation. 20 endroits en ville vous proposent de « rencontrer » et d'écouter des femmes et des hommes en prison.

<https://prisonwalk.be/fr/balade>

## JAIJAGAT, UNE VISÉE À LONG TERME

*LST, AU CŒUR D'UN COMBAT POUR PLUS DE JUSTICE SOCIALE.*

### BOUT D'HISTOIRE

Souvenons-nous d'abord des appels lancés de l'Inde. Des cris venant de « pareils à nous autres » en vue de marcher sur Genève pour plus de justice sociale et environnementale, moins de violence et donc plus de paix. Nous y répondions déjà en 2019. Depuis bien des choses ont bougé.

LST en tant que mouvement de rassemblement de personnes parmi les plus pauvres répondait avec toute son histoire, ses espérances et les luttes quotidiennes à cet appel d'Inde. En effet c'est par le rassemblement et la lutte militante qu'on peut espérer être entendu et changer un peu le monde.

### QU'EST CE QUI A BOUGE, DANS CETTE MARCHE ?

Pas grand-chose, toujours plus de millionnaires et toujours plus de personnes qui ramassent les miettes. L'espoir dans ce constat morose, c'est la réponse de proximité et de « manches qui se retroussent » par les initiateurs d'Ekta Parishad en Inde.

Depuis le Covid-19, tous les marcheurs sont de retour chez eux avec comme objectif, s'inscrire dans des réponses directes et au plus près des peuples (pour le dire largement). Il en est de même pour le mouvement international JaiJagat.

Revisité, le programme s'étend à partir de maintenant sur une dizaine d'années. L'enjeu étant universel et le projet immense : s'organiser chacun à son échelle, en proximité, en réponse à cet appel indien.

### QU'EST CE QUI RESTE INCHANGE ALORS ?

Il y a urgence, faut qu'on se rassemble, qu'on se mobilise, qu'on se solidarise. Ce qui reste inchangé, c'est notre motivation de porter ensemble au sein de JaiJagat, la voix des sans voix. A faire entendre qu'un changement global est un pari qui nécessite de réels changements et d'actes radicaux forts. Il est de notre devoir de rappeler que

*LÀ OÙ DES HOMMES SONT CONDAMNÉS À VIVRE DANS LA MISÈRE, LES DROITS DE L'HOMME SONT VIOLÉS. S'UNIR POUR LES FAIRE RESPECTER EST UN DEVOIR SACRÉ. (P JOSEPH WRRESINSKI).*

C'est pourquoi nous sommes en marche ensemble.

### ET EN BELGIQUE ?

JaiJagat Belgique entame un programme de « Samedis de JaiJagat ». L'idée est de rencontrer les lieux de résistances à la misère, les lieux dans lesquels des changements se vivent, où des luttes s'organisent. LST a répondu positivement pour organiser une rencontre.



### CE N'EST PAS UNE MARCHE RECREATIVE

Loin de nous l'idée d'organiser un itinéraire balisé. Nos balises sont ailleurs, elles sont dans la rencontre et dans le message que nous portons collectivement. Construit dans la lutte et la résistance à la misère. C'est dans ce cadre-là qu'ensemble, nous organiserons une rencontre avec les « marcheurs de Jaijagat ». Si le Covid-19 venait encore à nous ennuyer pour vivre un rassemblement en présence, nous vivrions une rencontre « autre ». Nous ne laisserons pas ce virus nous plonger malgré nous dans un mutisme. Le dialogue se ferait alors autrement. Retenez d'ores et déjà la date du 29 mai 2021 !

## LE COVID 19 ET LE CPAS

DES AIDES FINANCIERES PARTICULIERES SONT PREVUES DANS LE CADRE  
DE LA CRISE DU COVID 19.



Photo de V. Bertrand, camp chantier de TROC

Les CPAS ont reçu des moyens financiers supplémentaires pour aider les personnes fragilisées par la crise sanitaire actuelle :

- une prime de 50 € / mois pour les bénéficiaires de certaines allocations sociales,
- une subvention pour aider toute personne fragilisée par la crise sanitaire.

### LA PRIME DE 50 € PAR MOIS

De juillet 2020 jusque décembre 2020 inclus, une prime mensuelle de 50 € est accordée aux personnes bénéficiaires du revenu d'intégration ou d'une aide financière à charge du CPAS, des bénéficiaires de la GRAPA (garantie de revenu aux personnes âgées), et des bénéficiaires d'allocations pour personnes handicapées.

Il n'est pas possible de cumuler plusieurs primes par personne et par mois (une personne bénéficiaire d'une allocation pour personne handicapée et d'un complément du CPAS ne perçoit qu'une seule fois la prime).

Par contre un ménage qui compte plusieurs bénéficiaires de ces allocations sociales perçoit une prime par personne concernée.

La prime de 50 € doit être un véritable « plus » (en réalité un tout petit « plus »...) dans le budget : elle ne peut être saisie par huissier de justice pour le paiement de dettes.

La prolongation de la prime à partir de janvier 2021 n'a pas encore été décidée.

### LE SOUTIEN AU PUBLIC FRAGILISE

Des subventions sont prévues pour aider les CPAS à financer des aides particulières à destination des personnes frappées par la crise du Covid 19. Il s'agit d'un public fort large.

Cela concerne toute personne se trouvant dans une situation sociale difficile et ayant perdu une partie de ses revenus et/ou de son pouvoir d'achat suite au COVID19, et qui est ou serait en situation de faire appel à l'aide d'un CPAS.

Il peut s'agir de commerçants ou petits indépendants qui ont dû fermer leur commerce, de travailleurs salariés placés en chômage temporaire Covid, etc.

Une subvention est allouée aux CPAS pour leur permettre d'identifier les bénéficiaires potentiels, et financer des aides matérielles, sociales, médicales, médico-sociales ou psychologiques à ces usagers :

- des aides relatives au logement, y compris les charges locatives, mais à l'exclusion de la constitution de la garantie locative,

- des aides relatives à la consommation d'énergie (eau, gaz, électricité) y compris des aides à l'accompagnement et la guidance sociale et budgétaire nécessaires,

- des aides au soutien numérique notamment en vue de favoriser les démarches en ligne, les contacts sociaux et le soutien scolaire (notamment l'acquisition d'ordinateurs pour le suivi des cours scolaires en distanciel),

- des aides psychosociales relatives à la prise en charge de coûts d'intervenants professionnels reconnus dans le traitement des violences conjugales, des problèmes d'anxiété et troubles psychiatriques,

- des aides en matière de santé,
- des aides pour des factures impayées du fait d'une diminution des ressources,

- des aides dans le cadre de la lutte contre la pauvreté infantile,

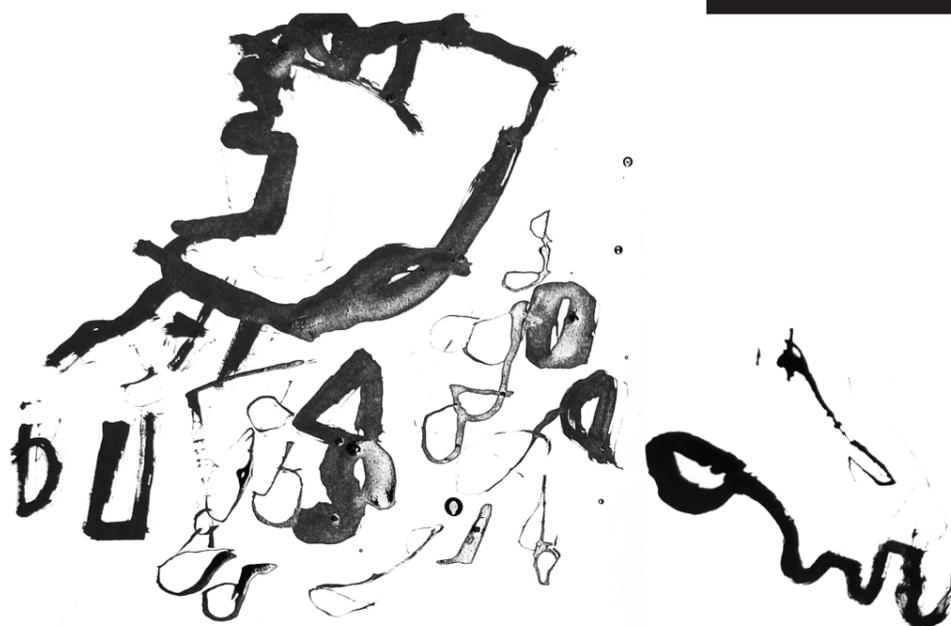
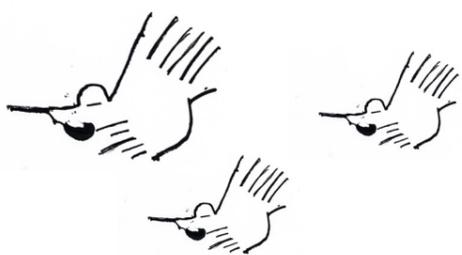
- d'autres besoins que le CPAS considérerait indispensables.

La subvention est prévue d'avril 2020 à décembre 2021. Par exemple, elle s'élève actuellement (sous réserve de majoration ou indexation) à 306.484 € pour le CPAS de ANDENNE, 2.356.495 € pour NAMUR et 261.051 € pour DINANT.

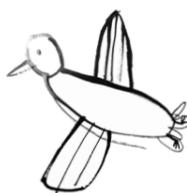
**HORS CADRE  
BDR NAMUR**

**Être en vie c'est ... ECOUTER**

Des histoires qu'on aime,  
Des paroles qui font du bien,  
Des bruits qui nous entourent,  
Et essayer de comprendre tout cela.



Nous avons écouté les oiseaux. Nous les avons enregistrés.  
Nous les avons dessinés et nous avons inventés leur alphabet.  
Dans les livres, nous avons découvert toutes sortes d'oiseaux  
: des petits, des grands, des colorés, des oiseaux qui  
restent ici et des oiseaux migrateurs.



Nous avons vécu, sous forme de jeux, leur parcours de migration.

( Arriver à se nourrir quand un prédateur, ou un chasseur te pourchasse...ça fait peur !)





CA SE PASSE

MALGRE LES TEMPS BOUSCULES...

LES CAVES se font principalement par vidéoconférence et pour certains par téléphone, en fonction de nos moyens.

Des rencontres de PERMANENCE différentes, par téléphone et par des moments à l'extérieur pour maintenir les liens et préparer la prochaine assemblée des militants.

La BIBLIOTHEQUE DE RUE de Namur continue les mercredi après-midi sur le quartier des Balances.

L'ATELIER REFLET ne s'est pas arrêté, nous nous rencontrons par Messenger et parfois par Skype, les lundis à 14H pour préparer la vitrine.

LA MAIN DANS LA MAIN a sorti ses 10 journaux de témoignages et d'analyse de la société, covid ou pas. Nous nous retrouvons pour organiser le journal par vidéo conférence.

Et aussi d' AUTRES ATELIERS comme l'atelier d'écriture, les réunions Jaijagat, les assemblées de militants, mais aussi des préparations de concertations et les concertations avec le service de lutte contre la pauvreté, qui continuent par vidéoconférences.

NOS ESPERANCES EN REFLETS

Nos Joies malgré 2020 et nos espérances pour 2021.

Ce mois de janvier encore, l'atelier "Reflét" à LST Namur continue à se mobiliser par video conférence. Nous avons décidé de créer une vitrine autour de moments plus heureux vécus en 2020. Comme les naissances dans nos familles, le soutien et les coups de fils qu'on s'est donnés. La vitrine reprend aussi des vœux souhaités malgré une année difficile. 2021 est une année à venir pleine de défis : nous nous sommes échangés des vœux aussi essentiels que retrouver du lien avec des membres de sa famille, retrouver une santé ou une mobilité perdues depuis bien avant le covid, ou encore simplement avoir un toit sur la tête.

Ces souhaits sont ceux de militants pour plus de justice sociale pour tous.



PERMANENCES DANS LES PARCS

Pour garder le contact entre les militants de LST, malgré l'arrêt momentané des permanences dû au Covid, nous avons décidé de nous rencontrer autrement. Nous nous fixons un lieu et une heure et nous nous retrouvons (à quatre, bien sûr ! parfois avec une petit café bien chaud) dans un quartier de Namur pour échanger sur notre quotidien, nos réalités de vie. Et nous poser ensemble deux questions en vue de préparer la prochaine assemblée de militants :

- Qu'est-ce que je vis aujourd'hui comme difficultés à maintenir des liens (avec mes proches, LST, les institutions...) ?
- Aujourd'hui, durant cette crise sanitaire que nous vivons, quelles difficultés viennent s'ajouter dans mes démarches administratives avec les institutions ? Quelles complications ? Quelles violences ? Avec quelles conséquences ?

Ces « permanences » se font dans les parcs, sur les bancs proches de nos lieux de vie, dans nos quartiers. Cela amène une autre dynamique. Avec le plaisir de parler de « chez nous », de nos souvenirs d'enfant, de notre vie ici. Avec le plaisir aussi de croiser l'un ou l'autre, de faire connaissance avec un voisin...

« LA MAIN DANS LA MAIN » LE QUART MONDE EN MOUVEMENT

Ont participé à ce numéro D'Andenne : l'équipe d'actualités ardennaises. De Condroz-Famenne-Ardenne : Laeticia. De Namur : Andrée, Cécile, Francine, Jacques, Logan, Martin, Pauline, Patricia, Philippe. Du Hainaut : Luc et Laeticia.

NOS ADRESSES DE CONTACT

A ANDENNE : L.S.T Andenne asbl - Tél. : 085/ 84 48 22 Rue d'Horseilles, 26 – 5300 Andenne andenne@mouvement-lst.org Cpte : IBAN : BE96 3500 2327 8305

EN CONDRUZ-FAMENNE-ARDENNES : L.S.T Condroz-Famenne-Ardenne asbl Tél. : 0486/33 36 17 Doyon, 13 – 5370 Flostoy ciney-marche@mouvement-lst.org Cpte : IBAN : BE71 7925 8843 2869

PROVINCE DU HAINAUT : LST Hainaut 0486/33 43 59 hainaut@mouvement-lst.org Cpte : IBAN : BE67 0013 3858 9387

A TUBIZE Claire Goethals - Tél. : 067/64 89 65 tubize@mouvement-lst.org

A NAMUR : L.S.T Namur asbl- Tél. : 081/22 15 12 Rue Pépin, 27 – 5000 Namur namur@mouvement-lst.org Cpte : IBAN : BE12 0011 2378 3392

POUR PLUS D'INFORMATIONS RETROUVEZ-NOUS SUR : WWW.MOUVEMENT-LST.ORG federation@mouvement-lst.org

ABONNEMENTS Abonnement de soutien fixé à 15 euros/an Cpte : IBAN BE 670013 3858 9387 De la Fédération Luttes Solidarités Travail 27 rue Pépin – 5000 Namur

DONS Tous les dons de plus 40 euros sont déductibles des impôts. Montant à verser sur le compte IBAN BE 23 2500 08303891. BIC : GEBABEBB. De Caritas Secours Francophone (Délégation de Namur- Luxembourg), avec comme mention : Projet n° 05/65 (LST) ou projet n° 178 communication 732501 (LST Andenne).

AVEC LE SOUTIEN De la Fédération Wallonie Bruxelles (Ministère de la Culture et des Affaires Sociales) et de la Région wallonne (Direction générale de l'économie et de l'emploi). Logos of Fédération Wallonie-Bruxelles and Région wallonne.

IMPRIMERIE Notre journal est imprimé par Nuance 4 Rue des Gerboises 5, 5100 Namur

CHERS LECTEURS, N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER. NOUS ATTENDONS VOS REMARQUES, VOS ARTICLES, UN PETIT COUP DE FIL... BONNE LECTURE !

LMDLM@MOUVEMENT-LST.ORG